

An aerial photograph of a river winding through a lush green forest. A bridge crosses the river in the upper middle section. To the left, there are some buildings and a road. The river flows from the top right towards the bottom left. The overall scene is a mix of natural beauty and human infrastructure.

2021 EN IMAGES

Texte : Morgane Buisson
(SYMBHI) et Sébastien
Gommet (IRMa)

Photos : Sébastien
Gommet (IRMa)

2021 : LE PROJET ISERE AMONT EST ENFIN OPERATIONNEL !

- ◀ D'anciens bras morts coupés de la dynamique de la rivière et en cours d'assèchement ont été remis en eau, ce qui permettra de renforcer la biodiversité au sein de ces milieux naturels. Ici à Pré-Pichat sur la commune de Crolles.





3 années de concertation et 10 ans de travaux ont permis à toutes les zones urbaines de la vallée du Grésivaudan, situées entre Pontcharra et Grenoble, de bénéficier d'une protection contre une crue bicentennale de l'Isère, équivalente à celle qui a inondé Grenoble en 1859. Réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SYMBHI, ces travaux ont aussi permis la restauration écologique de nombreux secteurs et la réappropriation de la rivière par les habitants de la vallée grâce à la réalisation d'aménagements adaptés le long des digues (cheminement mode doux, bancs, tables, parking). Une crue plus importante est malgré tout possible et la vallée reste donc inondable en cas de situation climatique très exceptionnelle. Réjouissons-nous des travaux réalisés mais restons conscients du risque encore présent !



Au centre de la photo, le Champ d'inondation contrôlé (CIC) de Montbonnot/Saint-Ismier et du Bois français, c'est-à-dire la zone qui sera inondée « de manière contrôlée » dès une crue trentennale de l'Isère. Au total, 16 CIC ont été créés dans la vallée du Grésivaudan par le SYMBHI, permettant ainsi de stocker 35 millions de m³ d'eau en amont de Grenoble et d'assurer la protection de plus de 300 000 habitants contre une crue bicentennale de l'Isère.

L'état des digues et leur vulnérabilité face au risque de rupture étaient variables selon les sites. Un confortement était nécessaire en cas de risque de glissement du talus dans la rivière, de brèche à la suite d'infiltration d'eau dans le corps de digue ou d'érosion du pied de digue. Les digues dont le niveau était plus bas que celui de la crue bicentennale ont été rehaussées. Certains tronçons ont été localement abaissés pour inonder la forêt alluviale et créer des milieux humides tout en assurant la protection des personnes et des biens. Ici, le confortement de la digue du campus de Saint-Martin-d'Hères.

